

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 mai 2016

**OBJET : Convention CAF d'objectifs et de financement
Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.)**

**Rapporteur : Mme SIMONNET
Délibération n°5**

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre des actions de la Maison de la Parentalité, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) fonctionne désormais régulièrement deux fois par semaine depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents a pour mission de conforter la relation enfants-parents et d'élargir cette relation à d'autres enfants et d'autres adultes. Il facilite l'exercice de la fonction parentale à partir d'une écoute et d'échanges autour des liens familiaux et sociaux. Ces animations sont encadrées par 2 animatrices.

Or, la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle (CAF) peut participer au financement du L.A.E.P. en conventionnant avec la ville d'Essey-lès-Nancy.

Cette convention a pour objet de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « lieu d'accueil enfants-parents ».

Le rythme de versement d'avances est annuel et correspond à 70% du montant du droit prévisionnel. Chaque année, un ajustement financier positif ou négatif s'effectuera au moment de la liquidation en fonction du montant du droit réel, basé sur le bilan d'activité et la production des justificatifs (nombre d'heures enfants réalisées) dans les délais impartis.

La nouvelle convention de prestation de service au titre du L.A.E.P. est conclue du 01/01/2016 au 31/12/2019.

PROPOSITION

Vu l'avis en date du 02 mai 2016 de la commission « vie scolaire – petite enfance », il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de financement de prestation de service au titre du Lieu d'Accueil Enfants Parents proposé par la CAF et toutes pièces s'y rapportant.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 12 mai 2016.

Pour Extrait

**Michel BREUILLE,
Maire**



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil Municipal le :	28 avril 2016
- Convocation distribuée les :	28 avril et 2 mai 2016
- Affichage du compte-rendu le :	13 mai 2016
- Affichage du procès-verbal le :	24 juin 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME CADET à MME DEVOUGE
- MME COLME à Mme SIMONNET
- M. VOGIN à M. ROSSIGNON
- MME LEDROIT à M. LAURENT
- MME GEORG à M. MARSON
- MME POYDENOT à M. CAUSERO

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME CLAIR

Pour extrait

**Michel BREUILLE,
Maire**



Michel Breuille